

Nature et révolution sous les tropiques : le paysage martiniquais vu par le préfet colonial Pierre-Clément de Laussat

par
Danielle Bégot

Parmi les multiples variantes des journaux intimes qui ont servi à l'élaboration des mémoires laissés par Pierre-Clément de Laussat, préfet colonial de la Louisiane de mars 1803 à avril 1804 puis de la Martinique de juin 1804 à mars 1809¹, l'exemplaire manuscrit acquis par les archives départementales de la Martinique offre un intérêt tout particulier.

Le mérite de ces *Extraits de mes cahiers pendant mon séjour à la Martinique*, titre autographe donné par Laussat, est en effet de proposer non pas la classique narration chronologique propre à ce genre d'exercice mais la remise en forme par thèmes, classés en grands chapitres de la main même du préfet, du journal qu'il a tenu presque quotidiennement dans l'île à partir de juin 1804.

Entreprise de retranscription un peu étrange, sans doute explicable par des circonstances bien particulières dans l'existence de l'auteur², mais qui livre autant de clés permettant de mieux comprendre les années antillaises d'un homme qui a vécu l'écriture non comme une catharsis litté-

1. S. Daney, *Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815*, Fort-Royal, 1846 ; réédition par la Société d'Histoire de la Martinique, 1963, tome V. A. Robert-J. Le Chaplain, *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Kraus reprint, 1975 ; pour une mise au point biographique récente sur Laussat, on se reportera à D. Bégot : « Laussat », dans *Dictionnaire des hommes célèbres de la Caraïbe*, Pointe-à-Pitre, Editions Caraïbes, 1994, sous la direction de J. Adélaïde-Merlande.

2. On peut estimer au vu des divergences chiffrées qui existent entre le texte proprement dit et les recensements statistiques qui figurent en fin du deuxième volume que la retranscription est en grande partie de 1809. La solitude de l'homme l'explique, mais peut-être aussi ses loisirs forcés consécutifs à la rédition de l'île et à son emprisonnement par les Anglais en 1809. Mais la prudence reste de mise : une feuille volante, de la main de Laussat, intercalée au folio 1148 dans le tome II du manuscrit des Archives départementales de la Martinique fait référence à sa prise de fontion en Guyane. En réalité, seule une étude des variations de l'écriture de Laussat, d'ailleurs souvent difficile à déchiffrer, pourrait permettre de dater approximativement la version des « cahiers ».